

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UFTMIP DU 25 juin 2021

**RÉDACTEURS :** JF. Mazoin – P. Raimbault

**DATE:** 16 juin 2021

OBJET: Ouverture d'un Service A Comptabilité Distincte (SACD) pour la Plateforme d'Accélération d'Occitanie (PAd'Occ)

Cf. PWP joint

L'UFTMIP est porteur d'une réponse à un appel à projets « Plateformes d'accélération vers l'industrie du futur » portant sur l'action du PIA « Accompagnement et transformation des filières ». Cette réponse s'intitule PAd'Occ (Plateforme d'Accélération d'Occitanie). Cette plateforme propose d'accompagner les PME/ETI d'Occitanie dans leur parcours de transformation industrielle et d'adaptation de leurs ressources humaines aux procédés de l'industrie du futur.

Dans le cadre de la transformation de la relation entre le donneur d'ordre AIRBUS et ses soustraitants (continuité numérique et compétitivité), la réflexion a été engagée entre le pôle Aerospace Valley et les collègues de la Maison de la Formation Jacqueline Auriol (MFJA – UPS, INSA, ISAE) pour construire une plateforme technologique illustrant un procédé en génie mécanique selon les standards de l'industrie du futur. Cette initiative a déjà recueilli le soutien de 25 entreprises « offreurs de solutions ». La crise sanitaire accentue le besoin de transformation des entreprises de la mécanique pour diversifier les secteurs d'activités avec lesquels elles travaillent.

Les partenaires initiaux se sont enrichis de la collaboration avec l'IRT SAINT-EXUPERY, le CEA, le Campus des Métiers et des Qualification Aéronautique et Spatial, le pôle OPTITEC et l'entreprise WEARE. Un groupe projet préfigurant le consortium de pilotage de PAd'Occ a travaillé depuis un an à la réponse à cet appel à projets du PIA. L'UFTMIP a été choisie comme porteur en prenant en compte d'une part sa mission de coordination de l'enseignement supérieur et de la recherche et, d'autre part, ses actions déjà engagées vers le tissu économique régional.

Le projet a été déposé en janvier 2021 et demeure encore en cours d'expertise approfondie par la Banque Publique d'Investissement. Une réponse du comité de pilotage de l'action est envisagée pour le mois de juillet 2021.



## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UFTMIP DU 25 juin 2021

Le financement d'un total de 18,9 M € sur 5 ans repose sur :

- Un financement public à parité Etat-Région de 7,0 M €.
- Une contribution des partenaires « offreurs de solution » de 6,2 M € sous forme de mécénat (équipements et RH).
- Des ressources propres fondées sur un ensemble de prestations liées à l'accompagnement des PME/ETI par PAd'Occ de 5,7 M €.

De manière à assurer la traçabilité des opérations de PAd'Occ en cohérence avec la gouvernance qui sera établie dans l'accord de consortium et à permettre l'application de la fiscalité adaptée aux activités proposées, il est nécessaire de mettre en place un Service A Comptabilité Distincte (SACD) dans l'architecture comptable de l'UFTMIP.

La mise en place de ce SACD, pour être opérationnelle en janvier 2022, nécessite 6 mois de travaux techniques.

Le Conseil d'Administration de l'UFTMIP est sollicité pour autoriser l'engagement des travaux permettant la mise en place de ce SACD au premier janvier 2022. Cette mise en place effective reste conditionnée à la validation définitive de PAd'Occ et à l'obtention des financements demandés à l'Etat et à la Région.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*